



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 47424

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'outre-mer sur l'intérêt que présenteraient des actions de jumelage entre collectivités de métropole et d'outre-mer ainsi que le développement des échanges de jeunes entre la France métropolitaine et nos départements et territoires d'outre-mer. En effet, dans le climat empreint d'une certaine incompréhension et de méconnaissance entre la métropole et l'outre-mer, le développement des relations amicales entre des collectivités locales métropolitaines et ultramarines serait un moyen particulièrement utile et intéressant de tisser des relations d'amitié et d'attachement mutuel entre nos compatriotes métropolitains et ultramarins. Il en est de même pour l'expérience réussie des échanges de jeunes qui pourraient être promus et cofinancés dans le même objectif de rapprochement et d'amitié entre la métropole et l'outre-mer. Il lui demande donc si elle compte développer ces deux propositions dans les mois qui viennent.

Texte de la réponse

Le ministère de l'outre-mer s'est doté des outils nécessaires au développement des échanges entre l'outre-mer et la métropole. Il a notamment mis en place un fonds destiné à promouvoir les échanges éducatifs, culturels ou sportifs des habitants des départements d'outre-mer vers la métropole ou vers les pays situés dans leur environnement régional. Cette disposition a été étendue à Saint-Pierre-et-Miquelon. De même, Wallis et Futuna bénéficie du dispositif qui est prévu dans sa convention de développement 2003-2007 signée avec l'État. L'extension de ce dispositif aux autres collectivités d'outre-mer est à l'étude. Les crédits de ce fonds se sont élevés en 2003 à environ 2,5 millions d'euros et ont permis à près de 800 jeunes de se déplacer dans le cadre d'échanges scolaires notamment avec la métropole. Cet effort très significatif s'adresse par priorité aux jeunes d'outre-mer conformément à la vocation du ministère, qui est naturellement prêt à conseiller les collectivités de métropole qui souhaiteraient développer de telles initiatives.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47424

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7507

Réponse publiée le : 14 décembre 2004, page 10060